

Regards sur la société canadienne

Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

par Catherine Tuey et Nicolas Bastien

Date de diffusion : le 20 juin 2023



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

par Catherine Tuey et Nicolas Bastien

Aperçu de l'étude

À l'aide des nouvelles données du Recensement de 2021, cet article présente un portrait des résidents non permanents (RNP) vivant au Canada. Plus précisément, l'article permet d'examiner de plus près le portrait sociodémographique des RNP, comme l'âge, le lieu de résidence, le lieu de naissance, les caractéristiques familiales et du ménage le niveau de scolarité et la profession. Pour la première fois, dans le cadre du Recensement de 2021, on a intégré des renseignements administratifs d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada portant sur les types de permis de résident non permanent. L'article porte sur cette nouvelle information concernant le type de résident non permanent et fait état des RNP venus au Canada pour travailler, étudier ou demander l'asile.

- En 2021, 924 850 résidents non permanents (RNP) ont été dénombrés dans le cadre du recensement, ce qui représente 2,5 % de la population totale dénombrée au Canada¹.
- Les RNP uniquement titulaires d'un permis de travail représentaient le segment le plus important de la population de RNP (40,1 %). Cette proportion représentait presque le double de la proportion de RNP uniquement titulaires d'un permis d'études (21,9 %); viennent ensuite les demandeurs d'asile (15,1 %), les RNP titulaires d'un permis de travail et d'études (14,2 %) et les autres types de RNP (8,7 %).
- Les RNP étaient beaucoup plus jeunes que le reste de la population canadienne, qui comprend à la fois les immigrants et les non-immigrants. Un peu plus de 3 RNP sur 5 étaient âgés de 20 à 34 ans (60,1 %), comparativement à 18,4 % pour le reste de la population canadienne.
- L'Inde et la Chine étaient les principaux lieux de naissance des RNP, près de 2 personnes sur 5 étant nées dans ces deux pays.
- Les RNP étaient près de neuf fois plus susceptibles de vivre dans des ménages privés comprenant des colocataires (30,2 %) que le reste de la population canadienne (3,6 %). Ils étaient également plus susceptibles (59,4 %) que le reste de la population (16,9 %) de vivre dans des appartements locatifs.
- La proportion de RNP de 15 ans et plus titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur (47,8 %) était beaucoup plus élevée que celle du reste de la population du Canada (26,1 %).
- Les RNP de 15 ans et plus qui travaillaient en 2020, ou en 2021 avant le recensement, exerçaient plus souvent que le reste de la population des professions n'exigeant pas de titres scolaires officiels (23,7 % par rapport à 15,7 %, respectivement) et des professions dans le domaine de la vente et des services (36,4 % par rapport à 25,0 %, respectivement).
- Chaque type de résident non permanent présentait un ensemble unique de caractéristiques qui reflétait la principale raison pour laquelle ces RNP sont venus au Canada. Parmi tous les RNP, ceux étant titulaires d'un permis de travail seulement se situaient plus souvent dans le principal groupe d'âge actif, c'est-à-dire celui des personnes âgées de 25 à 54 ans (79,9 %). Ils présentaient également le taux d'activité le plus élevé, soit 88,0 %.

Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

- Par ailleurs, les RNP titulaires d'un permis d'études présentaient le profil d'âge le plus jeune : 7 sur 10 (71,4 %) d'entre eux étaient âgés de 0 à 24 ans. Ils présentaient également le taux de fréquentation scolaire le plus élevé, soit 85,2 %.
- Parmi tous les RNP, les demandeurs d'asile présentaient l'ensemble de caractéristiques le plus distinctif. Le Nigéria était le principal lieu de naissance des personnes faisant partie de ce groupe (10,7 %). Contrairement aux autres types de RNP, Haïti et la Colombie figuraient parmi les 10 principaux lieux de naissance pour les demandeurs d'asile. Comparativement aux autres RNP, les demandeurs d'asile étaient également plus répartis dans l'ensemble des groupes d'âge.
- Les demandeurs d'asile âgés de 15 ans et plus affichaient le niveau de scolarité le plus bas, avec près de la moitié n'ayant pas complété d'études postsecondaires. Ils affichaient également le deuxième plus haut taux de chômage parmi les différents types de RNP.

Introduction

Aujourd'hui, au Canada, les résidents non permanents (RNP)² représentent un segment croissant de la population, contribuant à l'économie globale du pays et à sa croissance démographique³. Les RNP sont des personnes qui proviennent d'un autre pays et qui se trouvent au Canada de façon temporaire. Certains de ces RNP viennent expressément afin de pourvoir des postes au Canada en tant que [travailleurs étrangers temporaires](#). D'autres viennent étudier au Canada à titre d'[étudiants étrangers](#). Les [demandeurs d'asile](#) qui demandent l'asile⁴ au Canada sont également des RNP.

Lorsque les RNP ont été dénombrés pour la première fois dans le cadre du Recensement de 1991, ces personnes représentaient moins de 1 % (0,8 %) de la population. Lors du Recensement de 2021, les RNP représentaient 2,5 % de la population dénombrée au Canada. Au cours des dernières années, on a également observé une augmentation des RNP à l'échelle mondiale, en particulier chez les travailleurs étrangers temporaires et les étudiants étrangers⁵. Au Canada, les travailleurs étrangers temporaires et les étudiants étrangers sont devenus une source

importante de main-d'œuvre^{6,7}. En fait, le Canada est arrivé au premier rang parmi les autres grands pays occidentaux en ce qui a trait à la hausse de la population d'étudiants étrangers⁸.

Tant les événements mondiaux que les besoins précis des pays ont contribué à la croissance du nombre de RNP. Cela comprend la mondialisation ainsi que les accords économiques, comme l'Accord Canada–États-Unis–Mexique, les besoins économiques et les développements géopolitiques⁹. D'autres facteurs comprennent les changements politiques, comme les changements de gouvernement, et les mesures stratégiques visant à attirer les RNP, qui sont probablement liées à l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers au Canada¹⁰.

Les RNP bénéficient également de revenus qu'ils peuvent envoyer à leur famille dans leur pays d'origine, ainsi que de l'expérience acquise en vivant au Canada. Par exemple, le processus d'immigration en deux étapes, dans le cadre duquel les personnes entrent au Canada d'abord en tant que RNP et immigreront par la suite, améliore l'intégration et le revenu des immigrants¹¹. En 2021, [plus du tiers des immigrants récents avaient](#)

[déjà vécu au Canada en tant que RNP](#) grâce à un permis de travail ou d'études ou en tant que demandeurs d'asile avant d'immigrer.

Les RNP contribuent au tissu de la société canadienne. Ils contribuent à la croissance de la population, aident à combler les pénuries de main-d'œuvre et soutiennent l'économie¹². En raison de leur mobilité, les RNP représentent toutefois une population difficile à étudier (voir l'encadré « [Couverture des résidents non permanents dans le cadre du recensement au Canada](#) »), d'où l'importance du recensement comme source de données. Le recensement permet de recueillir des données sur la taille, les caractéristiques et la répartition de la population à un moment précis (voir l'encadré « [Sources de données, méthodes et définitions](#) »). L'inclusion des RNP au recensement facilite les comparaisons avec les statistiques provinciales et territoriales, qui comprennent cette population. Ce faisant, il fournit des renseignements pour la planification des politiques et des services, comme les soins de santé, le niveau de scolarité et les programmes d'emploi¹³.

Pour la première fois, le Recensement de 2021 établissait une distinction entre les RNP selon la

Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

raison de leur résidence temporaire au Canada. En intégrant les données du recensement aux dossiers administratifs d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), il a été possible de dériver le type de résident non permanent (type de RNP). Les types de résidents non permanents comprennent les demandeurs d'asile, les RNP titulaires d'un permis de travail seulement, les RNP titulaires d'un permis d'études seulement, les RNP titulaires d'un permis de travail et d'études et les autres types de résidents non permanents. Ces renseignements aident à déterminer les caractéristiques propres à chaque type de RNP afin de mieux répondre aux besoins particuliers de chaque groupe.

Le présent document trace un portrait des RNP dénombrés au moyen du Recensement de 2021, y compris les principales caractéristiques des demandeurs

d'asile et des RNP titulaires d'un permis de travail et/ou d'études. En premier lieu, le document présente un aperçu des caractéristiques sociodémographiques des RNP, y compris l'âge, le genre, la géographie, le logement et le niveau de scolarité. Le document porte ensuite sur la contribution des RNP au marché du travail canadien.

La présente étude est axée sur les constatations du Recensement de 2021 et ne fait pas de comparaisons avec les données des recensements antérieurs en raison de la nouvelle méthode de collecte des renseignements sur les RNP¹⁴. L'augmentation précise du nombre de RNP de 2016 à 2021, par exemple, ne peut pas être déterminée directement, car elle s'explique en partie par cette nouvelle méthode. De même, il n'est pas possible de comparer les types de RNP avec les résultats des

recensements antérieurs, car c'est la première fois que ces données sont disponibles.

Le Recensement de 2021 a été mené pendant la pandémie de COVID-19. La pandémie a mis en évidence la situation de précarité des RNP, alors que le Canada et de nombreux pays ont imposé des confinements, des fermetures de frontières et des restrictions de voyage. Par conséquent, de nombreux RNP n'ont pu retourner dans leur pays d'origine, tandis que d'autres qui avaient prévu entrer au Canada ont dû annuler ou retarder leurs plans. Bien qu'il ne soit pas possible d'évaluer toutes les répercussions de la pandémie sur les RNP dans le cadre de la présente étude, ce document constitue un fondement pour les analyses futures visant à mieux comprendre cette population.

Couverture des résidents non permanents dans le cadre du recensement au Canada

Tous les efforts sont déployés pour obtenir un dénombrement complet lors d'un recensement dans un pays vaste et diversifié comme le Canada. Malgré tous les efforts, certains groupes démographiques font l'objet d'un sous-dénombrement. Cela comprend les populations mobiles et en situation précaire comme les résidents non permanents (RNP)^{15, 16, 17}. La méconnaissance du recensement ou la réticence à remplir un formulaire du gouvernement sont des facteurs qui peuvent empêcher les RNP de répondre au recensement. Il est possible que certains RNP ne considèrent pas leur résidence temporaire au Canada comme leur lieu de résidence habituel et ne comprennent pas qu'ils sont tenus d'y participer. Cela est particulièrement évident dans les cas de permis à court terme ou lorsque l'entrée au Canada a lieu peu de temps avant le jour du recensement¹⁸. Par conséquent, après chaque recensement, des études sur la couverture sont menées pour aider à estimer le sous-dénombrement des RNP¹⁹.

Il est important de noter qu'il existe d'autres sources de données portant sur la population de RNP. Le Recensement de la population de 2021 permet d'estimer la population de RNP vivant dans des ménages privés au Canada le jour du recensement, soit le 11 mai 2021. À titre comparatif, les données administratives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté

Canada (IRCC) fournissent des renseignements sur le nombre total de RNP au Canada titulaires d'un permis de travail ou d'études ou qui présentent une demande d'asile. Les données d'IRCC ne peuvent être utilisées pour estimer la population de RNP vivant au Canada, car elles ne tiennent pas compte des flux négatifs, comme les décès ou les sorties du pays. Étant donné qu'IRCC fournit le nombre total de RNP au Canada titulaires d'un permis valide, ce dénombrement à partir des données administratives est plus élevé que les estimations du recensement des RNP vivant au Canada à un moment donné. La Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) combine les données d'IRCC avec les fichiers de données fiscales. À ce titre, la BDIM tient compte uniquement des données sur les RNP produisant des déclarations de revenus pour une année donnée et ses estimations seront différentes par rapport aux données administratives du recensement et d'IRCC. En raison des différences sur le plan de la méthodologie et des périodes de référence, les estimations peuvent varier entre les sources de données. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la comparabilité des données sur les RNP, veuillez consulter le [Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration, Recensement de la population, 2021](#).

Près d'un million de résidents non permanents ont déclaré vivre au Canada dans le cadre du Recensement de 2021

En 2021, 924 850 résidents non permanents (RNP) ont été dénombrés lors du recensement, ce qui représente 2,5 % de la population dénombrée au Canada. Les RNP sont des personnes d'un autre pays ayant un lieu habituel de résidence au Canada. Certains présentent une demande d'asile et résident au pays en attendant une décision, tandis que d'autres présentent une demande de résidence temporaire au pays pour travailler et/ou étudier. Les membres de la famille vivant avec des personnes présentes temporairement pour travailler et/ou étudier peuvent également être inclus dans la population des RNP, à moins qu'ils ne soient déjà citoyens canadiens, immigrants reçus ou résidents permanents.

Dans le cadre du Recensement de 2021, on distingue les RNP à partir de leur catégorie d'entrée au pays : les demandeurs d'asile, les RNP titulaires d'un permis de travail seulement, les RNP titulaires d'un permis d'études seulement, les RNP titulaires d'un permis de travail et d'études et les autres types de RNP. (Voir l'encadré « [Sources de données, méthodes et définitions](#) » pour obtenir de l'information sur

la façon dont les types de RNP ont été dérivés.) Les RNP titulaires d'un permis de travail seulement représentaient le segment le plus important de la population de RNP (40,1 %) (tableau 1). Cette proportion représentait presque le double de la proportion de RNP titulaires d'un permis d'études seulement (21,9 %); viennent ensuite les demandeurs d'asile (15,1 %), les RNP titulaires d'un permis de travail et d'études (14,2 %) et les autres types de RNP (8,7 %).

Plus de 9 résidents non permanents sur 10 vivaient dans de grands centres urbains

En 2021, les résidents non permanents (RNP) dénombrés lors du recensement étaient plus susceptibles de vivre en Ontario (41,9 %), au Québec (22,2 %) et en Colombie-Britannique (18,5 %) (tableau 2). Il s'agissait également des provinces les plus peuplées pour le reste de la population canadienne, elle-même composée d'immigrants et de non-immigrants.

Bien que la répartition entre les provinces et les territoires ait été relativement semblable pour la plupart des types de RNP, plus de la moitié (52,0 %) des demandeurs d'asile vivaient en Ontario, une proportion plus élevée que

celle observée pour le reste de la population (38,5 %). Un peu plus du tiers (35,9 %) de tous les demandeurs d'asile vivaient au Québec, comparativement à 22,9 % du reste de la population. Inversement, une proportion beaucoup plus faible de tous les demandeurs d'asile vivaient en Colombie-Britannique (5,8 %) par rapport au reste de la population (13,4 %).

À l'instar des immigrants récents (92,4 %), la plupart des RNP (92,3 %) vivaient dans l'une des 41 régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada (tableau 3). Ce pourcentage était plus élevé que celui enregistré chez le reste de la population canadienne, où près des trois quarts (73,5 %) vivaient dans une RMR²⁰. De nombreux RNP vivaient dans les trois principaux centres urbains du Canada : Toronto (27,0 %), Montréal (17,5 %) et Vancouver (14,4 %). La densité de la population de RNP dénombrés était particulièrement élevée dans le centre-ville principal de ces villes (9,7 %, 18,1 % et 10,1 %, respectivement).

Les subdivisions de recensement (SDR)²¹ abritant la plus forte proportion de RNP comprenaient [Metro Vancouver A \(Regional district electoral area\)](#) (18,5 %), Whistler (10,4 %),

Tableau 1

Nombre et répartition de la population de résidents non permanents, selon le type de résident non permanent, 2021

Type de résident non permanent	nombre	répartition (%)
Demandeurs d'asile	139 200	15,1
Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail seulement	370 420	40,1
Résidents non permanents titulaires d'un permis d'études seulement	202 790	21,9
Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail et d'études	131 560	14,2
Autres types de résident non permanent	80 875	8,7
Total — Résidents non permanents	924 850	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

Charlottetown (8,7 %) et Waterloo (8,7 %). La région Metro Vancouver A, où se trouve l'Université de la Colombie-Britannique, affichait la plus forte proportion de RNP uniquement titulaires d'un permis d'études (9,2 %), tandis que Whistler abritait la plus forte proportion de RNP uniquement titulaires d'un permis de travail (8,2 %).

Une proportion beaucoup plus faible de RNP vivaient en région rurale (3,2 %) par rapport au reste de la population canadienne (16,3 %).

Les jeunes représentaient une part considérable de la population de résidents non permanents

Un peu plus de 3 résidents non

permanents (RNP) sur 5 dénombrés lors du Recensement de 2021 étaient de jeunes adultes âgés de 20 à 34 ans (60,1 %) (tableau 3). À titre de comparaison, 37,3 % des immigrants récents et 18,4 % du reste de la population canadienne étaient de jeunes adultes appartenant à ce groupe d'âge.

Parmi les RNP titulaires d'un permis de travail seulement, 4 sur 5 (79,9 %) faisaient partie du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), de loin la plus grande proportion de tous les types de RNP dans ce groupe d'âge.

Bien que les adultes de 55 ans et plus et les enfants représentaient une moins grande part des RNP, leur représentation était la plus

importante parmi les demandeurs d'asile. En particulier, 22,7 % des demandeurs d'asile étaient âgés de 0 à 14 ans, et 7,8 % avaient 55 ans et plus. Très peu de RNP titulaires d'un permis d'études seulement (0,5 %) et de RNP titulaires d'un permis de travail et d'études (0,6 %) avaient 55 ans et plus.

Plus de la moitié des RNP étaient des hommes²² (54,0 %). Cette tendance a été observée pour tous les types de résident non permanent. La répartition des RNP selon le genre différait donc du reste de la population canadienne composée d'immigrants et de non-immigrants, où un peu plus de la moitié (50,7 %) étaient des femmes²³.

Tableau 2

Proportion de résidents non permanents dans l'ensemble des provinces et des territoires, selon le type de résident non permanent, 2021

Provinces et territoires	pourcentage					Total — Résidents non permanents	Reste de la population
	Demandeurs d'asile	Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail seulement	Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail seulement	Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail et d'études	Autres types de résident non permanent		
Terre-Neuve-et-Labrador	0,1	0,5	1,0	0,7	0,4	0,6	1,4
Île-du-Prince-Édouard	0,0	0,9	0,7	0,4	0,3	0,6	0,4
Nouvelle-Écosse	0,3	3,0	2,5	3,0	2,2	2,4	2,6
Nouveau-Brunswick	0,2	1,4	1,1	1,5	1,3	1,2	2,1
Québec	35,9	20,2	18,4	21,4	18,9	22,2	22,9
Ontario	52,0	39,4	37,6	44,6	43,0	41,9	38,5
Manitoba	0,9	4,1	5,0	4,3	2,8	3,7	3,6
Saskatchewan	0,3	1,9	2,3	1,7	1,8	1,7	3,1
Alberta	4,4	8,1	7,6	4,3	9,6	7,0	11,6
Colombie-Britannique	5,8	20,4	23,8	18,0	19,4	18,5	13,4
Yukon	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Territoires du Nord-Ouest	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Nunavut	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Canada	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

Tableau 3
Caractéristiques sociodémographiques, selon le type de résident non permanent, 2021

Caractéristiques	pourcentage					Total — Résidents non permanents	Reste de la population
	Demandeurs d'asile	Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail seulement	Résidents non permanents titulaires d'un permis d'études seulement	Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail et d'études	Autres types de résident non permanent		
Lieu de résidence							
Région métropolitaine de recensement	97,3	88,7	94,5	94,2	92,0	92,3	73,5
Agglomération de recensement	1,8	5,9	4,0	4,4	3,8	4,5	10,2
Région rurale	0,9	5,4	1,6	1,3	4,3	3,2	16,3
Genre							
Hommes+	53,1	55,2	54,1	53,2	51,0	54,0	49,3
Femme+	46,9	44,8	45,9	46,8	49,0	46,0	50,7
Groupe d'âge							
0 à 14 ans	22,7	0,0	17,0	0,0	26,8	9,5	16,7
15 à 19 ans	6,7	0,5	15,7	5,3	5,5	5,9	5,5
20 à 24 ans	6,9	17,2	38,6	46,9	9,9	23,9	5,5
25 à 34 ans	19,5	50,3	22,9	37,3	31,7	36,2	12,9
35 à 44 ans	23,5	22,1	4,1	7,7	14,9	15,7	13,4
45 à 54 ans	13,0	7,5	1,1	2,2	6,9	6,1	12,9
55 ans et plus	7,8	2,4	0,5	0,6	4,4	2,7	33,1
Groupe racisé¹							
Sud-Asiatiques	14,2	37,0	29,2	45,9	20,8	31,7	6,4
Chinois	3,2	8,7	22,0	13,1	13,3	11,8	4,5
Noirs	36,3	5,5	9,2	7,7	11,1	11,8	4,1
Latino-Américains	17,7	8,0	5,7	6,0	7,7	8,6	1,4
Arabes	8,7	3,3	3,7	3,6	3,9	4,3	1,8
Philippins	0,2	5,7	2,1	2,3	3,5	3,4	2,6
Asiatiques occidentaux	7,2	1,8	3,9	2,9	2,1	3,3	0,9
Coréens	0,1	2,9	3,9	2,4	8,4	3,1	0,5
Asiatiques du Sud-Est	0,4	2,3	3,9	4,0	2,1	2,6	1,0
Japonais	0,0	0,9	1,1	0,7	1,0	0,8	0,3
Groupes racisés, non inclus ailleurs	0,8	0,5	0,5	0,6	0,7	0,6	0,5
Groupes racisés multiples	1,7	0,9	1,2	1,1	1,3	1,2	0,9
Connaissance des langues officielles							
Anglais seulement	58,5	77,9	81,6	83,7	76,4	76,5	68,8
Français seulement	14,6	4,6	4,1	4,2	7,0	6,2	11,2
Anglais et français	13,6	13,3	12,0	11,1	11,3	12,6	18,2
Ni anglais, ni français	13,4	4,1	2,3	1,0	5,3	4,8	1,8

1. Dans les produits d'analyse et de communication, le terme "minorité visible" a été remplacé par les termes "population racisée" ou "groupes racisés", reflétant l'utilisation croissante de ces termes dans la sphère publique. Dans ce tableau, la catégorie "n'est pas une minorité visible" n'est pas incluse. Par conséquent, le total de toutes les catégories ne somme pas à 100 %.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Près de 3 résidents non permanents sur 10 sont nés en Inde, ce qui en fait le principal lieu de naissance

En 2021, 59,4 % des résidents non permanents (RNP) dénombrés dans le cadre du recensement étaient nés en Asie, ce qui est semblable à la proportion d'immigrants récents (62,0 %). Les lieux de

naissance les plus courants des RNP étaient l'Inde (28,5 %) et la Chine (10,5 %) (tableau 4). Il s'agissait des principaux lieux de naissance des RNP dans la plupart des provinces, sauf au Québec, où la France (20,4 %) était le lieu de naissance le plus fréquent des RNP.

Sauf en ce qui a trait aux demandeurs d'asile, l'Inde et la Chine étaient les

deux principaux pays de naissance pour les autres types de RNP. En particulier, l'Inde était le premier lieu de naissance des RNP titulaires d'un permis de travail et d'études (43,1 %). Près de 1 RNP sur 5 titulaire d'un permis d'études seulement est né en Chine (19,8 %), soit plus du double de la proportion de RNP titulaires d'un permis de

Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

travail seulement (7,7 %). La France était le troisième lieu de naissance en importance des RNP titulaires d'un permis de travail et/ou d'études.

Parmi les RNP demandeurs d'asile, le Nigéria était le principal lieu de naissance en 2021 (10,7 %), suivi de l'Inde (8,3 %) et du Mexique (8,1 %). Sur les 10 principaux lieux de naissance pour tous les types de RNP, Haïti (6,8 %) et la Colombie (5,0 %) étaient uniques aux demandeurs d'asile. Le principal lieu de naissance des demandeurs d'asile variait également considérablement d'une province à l'autre. Parmi les demandeurs d'asile vivant en Ontario, le Nigéria (15,4 %) était

le principal lieu de naissance, tandis qu'Haïti (17,6 %) était le principal lieu de naissance des demandeurs d'asile au Québec et l'Iran était celui de ceux vivant en Colombie-Britannique (29,8 %).

Plus de 4 résidents non permanents sur 5 faisaient partie d'un groupe racisé

Selon les résultats du Recensement de 2021, les résidents non permanents (RNP) étaient trois fois plus susceptibles de faire partie d'un groupe racisé (83,1 %) que le reste de la population canadienne (25,1 %). Les Sud-Asiatiques (31,7%), les Chinois (11,8 %), les personnes noires (11,8 %) et les

Latino-Américains (8,6 %) étaient les groupes racisés les plus courants parmi les RNP, représentant près des deux tiers (63,9 %) de l'ensemble des RNP (tableau 3).

Parmi les demandeurs d'asile, les personnes noires (36,3 %), les Latino-Américains (17,7 %) et les Sud-Asiatiques (14,2 %) étaient les trois principaux groupes racisés. Le groupe racisé des Sud-Asiatiques était le plus important parmi les RNP titulaires d'un permis de travail et/ou d'études. Les Chinois étaient particulièrement nombreux à être titulaires d'un permis d'études seulement (22,0 %).

Tableau 4
Les 10 principaux lieux de naissance, selon le type de résident non permanent, 2021

Rang	Demandeurs d'asile		Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail seulement		Résidents non permanents titulaires d'un permis d'études seulement	
	pays de naissance	pourcentage	pays de naissance	pourcentage	pays de naissance	pourcentage
1	Nigéria	10,7	Inde	35,2	Inde	24,7
2	Inde	8,3	Chine	7,7	Chine	19,8
3	Mexique	8,1	France	7,6	France	4,1
4	Haïti	6,8	Philippines	6,0	Philippines	4,1
5	Iran	6,4	Brésil	3,7	Brésil	3,8
6	Colombie	5,0	Mexique	3,3	Mexique	3,4
7	États-Unis d'Amérique	3,7	Corée du Sud	2,9	Corée du Sud	3,0
8	Chine	3,1	États-Unis d'Amérique	2,4	États-Unis d'Amérique	3,0
9	Pakistan	2,5	Grande-Bretagne	2,2	Grande-Bretagne	2,8
10	Congo, République démocratique du	2,4	Iran	1,8	Iran	2,1
	Autres lieux de naissance	43,0	Autres lieux de naissance	27,3	Autres lieux de naissance	29,2

Rang	Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail et d'études		Autres types de résident non permanent		Total — Résidents non permanents	
	pays de naissance	pourcentage	pays de naissance	pourcentage	pays de naissance	pourcentage
1	Inde	43,1	Inde	17,8	Inde	28,5
2	Chine	11,7	Chine	11,5	Chine	10,5
3	France	3,6	Corée du Sud	8,1	France	5,1
4	Philippines	3,1	France	6,4	Philippines	3,6
5	Brésil	3,0	États-Unis d'Amérique	5,6	Mexique	3,5
6	Mexique	2,8	Brésil	3,7	Nigéria	3,2
7	Corée du Sud	2,5	Philippines	3,6	Iran	3,1
8	États-Unis d'Amérique	2,5	Mexique	3,2	Corée du Sud	3,0
9	Grande-Bretagne	1,8	Nigéria	2,9	Brésil	3,0
10	Iran	1,7	Grande-Bretagne	2,4	États-Unis d'Amérique	2,9
	Autres lieux de naissance	24,1	Autres lieux de naissance	34,8	Autres lieux de naissance	33,7

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

La majorité des résidents non permanents avaient une connaissance d'une langue officielle

En 2021, une grande majorité (95,3 %) des résidents non permanents (RNP) dénombrés dans le cadre du recensement avaient une connaissance d'une langue officielle (tableau 3). Cette proportion était légèrement plus élevée que celle enregistrée chez les immigrants récents (92,7 %). Presque tous les RNP titulaires d'un permis d'études seulement (97,7 %) et les RNP titulaires d'un permis de travail et d'études (99,0 %) connaissaient le français ou l'anglais. Même si les demandeurs d'asile étaient parmi les RNP les moins susceptibles de connaître une langue officielle, leur proportion demeurait toutefois élevée, celle-ci se situant à 86,7 %.

En 2021, 42,3 % des RNP au Québec avaient une connaissance des deux langues officielles, tandis qu'un peu plus du quart (26,6 %) ne connaissaient que l'anglais et une autre proportion (26,1 %) ne connaissaient que le français.

Au Québec, les RNP titulaires d'un permis de travail et d'études affichaient la plus faible proportion de RNP ayant une connaissance du français, mais représentaient la plus forte proportion ayant une connaissance de l'anglais. En 2021, 40,3 % des RNP titulaires d'un permis de travail et d'études connaissaient les deux langues officielles. Une proportion de 18,1 % avaient une connaissance du français seulement, et 41,0 % avaient une connaissance de l'anglais seulement. Pour leur part, plus de la moitié des RNP titulaires d'un permis de travail seulement connaissaient les deux langues

officielles (51,0 %), tandis que des proportions semblables avaient une connaissance de l'anglais seulement (23,1 %) et du français seulement (22,0 %). À l'extérieur du Québec, la plupart des RNP avaient une connaissance de l'anglais (94,8 %), tandis que 4,6 % des RNP avaient une connaissance du français, une proportion plus faible que celle observée chez les immigrants récents (5,3 %).

Un plus grand nombre de résidents non permanents vivaient dans des appartements, des logements de taille non convenable et avec des colocataires que le reste de la population

Les appartements étaient le type de logement le plus courant chez les résidents non permanents (RNP) dénombrés vivant dans des ménages privés²⁴, peu importe qu'ils se trouvent dans une grande ou une petite ville. Près de 3 RNP sur 5 (59,4 %) vivaient dans des appartements loués (tableau 5). Ce pourcentage était plus élevé que celui des immigrants récents (41,5 %) et beaucoup plus élevé que celui des immigrants de longue date (18,4 %) et des non-immigrants (15,3 %).

Près du tiers (32,9 %) des RNP vivaient dans des logements ne comptant pas suffisamment de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage selon la [Norme nationale d'occupation](#). La prévalence de cette situation était plus de trois fois supérieure à celle du reste de la population canadienne (9,1 %).

En 2021, 3 RNP sur 10 (30,2 %) vivaient dans des ménages composés de colocataires, c'est-à-dire dans un ménage de deux personnes ou plus vivant ensemble dans un même logement, dont aucune ne faisait partie d'une famille de recensement²⁵. Pour le reste de la population, ce pourcentage se situait à 3,6 %. La proportion de personnes vivant avec des colocataires était plus élevée parmi les RNP titulaires d'un permis de travail et d'études (51,9 %) et les RNP titulaires d'un permis d'études seulement (38,8 %). Les RNP vivant avec des colocataires avaient tendance à être des hommes (63,2 %), à être jeunes (46,4 % avaient de 20 à 24 ans) et à vivre en appartement (68,9 %). La moitié des RNP vivant avec des colocataires (49,9 %) partageaient un logement comptant un nombre insuffisant de chambres à coucher, tandis que moins d'une personne sur 6 (16,1 %) vivait dans la même situation au sein du reste de la population.

Une plus faible proportion de RNP vivaient dans des ménages comptant une famille de recensement par rapport au reste de la population (54,4 % et 79,1 %, respectivement). Les demandeurs d'asile (73,6 %) affichaient la plus forte proportion de personnes vivant dans un ménage comptant une famille de recensement parmi tous les RNP. Les demandeurs d'asile (13,7 %) étaient également les plus susceptibles parmi tous les RNP de vivre dans un ménage monoparental incluant aucune autre personne; 63,9 % de ces ménages avaient pour parent des femmes.

Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

Tableau 5
Caractéristiques du ménage et du logement, selon le type de résident non permanent, 2021

Caractéristiques	Demandeurs d'asile	Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail seulement	Résidents non permanents titulaires d'un permis d'études seulement	Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail et d'études	Autres types de résident non permanent	Total — Résidents non permanents	Reste de la population
	pourcentage						
Type de ménage							
Ménage comptant une famille de recensement composée d'un couple avec enfants	47,0	26,9	26,3	12,8	47,1	29,6	44,8
Ménage comptant une famille de recensement monoparentale	17,5	3,0	7,8	3,7	8,3	6,8	11,4
Ménage comptant une famille de recensement composée d'un couple sans enfants	9,1	25,3	12,2	16,9	17,4	18,1	22,8
Ménage comptant plusieurs familles de recensement	7,1	5,7	3,8	4,1	5,7	5,3	5,1
Ménage comptant une personne	7,6	10,8	11,0	10,6	7,7	10,1	12,1
Ménage composé de deux personnes hors famille de recensement ou plus	11,7	28,3	38,8	51,9	13,9	30,2	3,6
Mode d'occupation et type de logement							
Locataire de l'appartement	66,1	58,7	58,4	61,7	50,6	59,4	16,9
Propriétaire de l'appartement	4,4	6,0	6,5	5,9	7,4	6,0	8,9
Locataire de la maison	19,1	19,2	18,8	18,4	20,9	19,1	9,5
Propriétaire de la maison	10,3	15,8	16,2	14,0	20,8	15,3	62,9
Autres modes d'occupation ou types de logement	0,1	0,3	0,1	0,1	0,3	0,2	1,7
Logement de taille non convenable¹	41,5	29,2	31,8	40,1	26,3	32,9	9,1

1. La « taille convenable du logement » indique si un ménage privé vit dans des locaux de taille convenable selon la Norme nationale d'occupation (NNO), à savoir si le logement comporte suffisamment de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage. Un ménage est considéré comme vivant dans des locaux de taille convenable si le logement compte suffisamment de chambres à coucher, comme prescrit par la NNO.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Près de la moitié des résidents non permanents de 15 ans et plus détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur

Parmi la population de 15 ans et plus, 36,6 % des résidents non permanents (RNP) dénombrés dans le cadre du Recensement de 2021 avaient fréquenté un établissement d'enseignement au cours des neuf mois ayant précédé la tenue du recensement, une proportion beaucoup plus élevée que celle notée chez le reste de la population (13,0 %) (tableau 6).

La structure par âge plus jeune des RNP et le fait que certains RNP soient venus au Canada pour étudier expliquent en majeure partie cette différence.

En 2021, 62,5 % des RNP âgés de 20 à 24 ans fréquentaient une école, comparativement à 50,7 % du reste de la population. La fréquentation d'établissements d'enseignement postsecondaire était la plus élevée chez ce groupe d'âge, en particulier chez les RNP titulaires d'un permis d'études. Parmi les RNP titulaires d'un permis d'études seulement, la fréquentation

d'universités (49,4 %) était plus courante que la fréquentation d'un établissement d'enseignement collégial (24,6 %). On observe le contraire chez les RNP titulaires d'un permis de travail et d'études : 46,4 % fréquentaient un établissement d'enseignement collégial et 26,7 %, une université.

Près de la moitié des RNP de 15 ans et plus étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur (47,8 %), 27,4 % étant titulaires d'un baccalauréat et 20,4 % étant titulaires d'un grade supérieur au baccalauréat. La proportion de

Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

RNP titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur était beaucoup plus élevée par rapport au reste de la population (26,1 %), mais légèrement inférieure par rapport aux immigrants récents (51,1 %). Les RNP titulaires d'un permis de travail seulement affichaient le niveau de scolarité le plus élevé, 57,7 % d'entre eux étant titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur. À titre de comparaison, 48,5 % des RNP titulaires d'un permis de travail et d'études étaient

titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur.

Parmi tous les types de RNP, les demandeurs d'asile étaient les moins susceptibles d'être titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur (28,6 %). Au contraire, les demandeurs d'asile de 15 ans et plus affichaient la plus grande part de personnes, parmi tous les types de RNP, qui n'étaient pas titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade (22,8 %) ou

qui étaient titulaires uniquement d'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (27,3 %).

Le certificat d'études postsecondaires avait été obtenu généralement à l'extérieur du Canada (63,3 %). Cela était particulièrement vrai dans le cas des demandeurs d'asile (86,0 %). La seule exception concernait les RNP titulaires d'un permis de travail et d'études. Dans ce cas, une faible majorité (53,1 %) de RNP avaient obtenu leur plus haut certificat au Canada.

Tableau 6
Caractéristiques relatives aux études pour la population âgée de 15 ans et plus, selon le type de résident non permanent, 2021

Caractéristiques	Demandeurs d'asile	Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail seulement	Résidents non permanents titulaires d'un permis d'études seulement	Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail et d'études	Autres types de résident non permanent	Total — Résidents non permanents	Reste de la population
	pourcentage						
Fréquentation scolaire¹							
A fréquenté une école primaire ou secondaire seulement	8,6	0,2	10,4	0,9	6,1	3,9	4,6
A fréquenté un collège, un cégep, une école de métiers ou un autre établissement non universitaire seulement	7,5	5,7	24,6	46,4	5,9	16,1	3,6
A fréquenté une université seulement	2,3	3,2	49,4	26,7	6,3	16,3	4,7
Réponses multiples	0,2	0,1	0,8	0,5	0,1	0,3	0,1
N'a pas fréquenté d'école	81,5	90,9	14,8	25,6	81,6	63,4	87,0
Plus haut certificat, diplôme ou grade							
Aucun certificat, diplôme ou grade	22,8	3,6	10,1	2,2	10,2	7,6	16,4
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	27,3	12,6	38,6	23,7	19,4	22,0	26,8
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	7,1	3,7	1,0	1,9	3,4	3,3	8,9
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	9,3	16,6	9,3	17,6	13,0	14,1	19,0
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	4,9	5,8	3,7	6,1	5,2	5,3	2,9
Baccalauréat	17,3	32,1	21,1	29,8	28,8	27,4	17,2
Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	11,3	25,6	16,2	18,7	20,0	20,4	8,9
Certificat, diplôme ou grade postsecondaire le plus élevé obtenu dans un établissement canadien²	14,0	33,8	43,8	53,1	34,5	36,7	82,3

1. Fréquentation scolaire au cours des neuf mois précédant le jour du recensement (en tout temps de septembre 2020 au 11 mai 2021).

2. Déclaré seulement pour les titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les résidents non permanents présentaient un taux d'activité plus élevé que le reste de la population canadienne

Parmi la population de 15 ans et plus, 74,2 % des résidents non permanents (RNP) étaient actifs sur le marché du travail pendant la semaine de référence du recensement²⁶ (tableau 7). Le taux d'activité des RNP était plus élevé que celui des immigrants récents (73,0 %) et du reste de la population (63,4 %). La structure par âge plus vieille chez le reste de la population explique en grande partie son taux de participation plus faible. Parmi le principal groupe d'âge actif, âgé de 25 à 54 ans pendant la semaine de référence du recensement, les RNP (81,0 %) et les immigrants récents (81,9 %) affichaient un taux d'activité plus faible que le reste de la population (85,8 %).

Le taux d'activité, le taux de chômage et l'activité professionnelle des RNP de 15 ans et plus variaient considérablement selon le type de RNP, reflétant en grande partie leur raison principale de venir au Canada. Le fait d'avoir un permis de travail seulement était lié à des taux d'activité plus élevés. En particulier, les RNP titulaires d'un permis de travail seulement affichaient le taux d'activité le plus élevé (88,0 %) et le taux de chômage le plus bas (7,2 %). Les RNP titulaires d'un permis de travail et d'études arrivent au second rang, leur taux d'activité s'établissant à 76,8 %. Toutefois, leur taux de chômage était près du double de celui des personnes titulaires d'un permis de travail seulement (13,2 % par rapport à 7,2 %).

Environ les deux tiers (65,6 %) des demandeurs d'asile âgés de 15 ans et plus étaient actifs sur le marché du travail, ce qui reflète le fait qu'ils [peuvent demander un permis de travail ouvert lorsqu'ils présentent une demande d'asile](#). Cependant, leur taux de chômage était le double de celui des RNP titulaires d'un permis de travail seulement (15,9 % versus 7,2 %).

Bien que les RNP titulaires d'un permis d'études seulement puissent [travailler sur le campus et hors campus](#), s'ils répondent aux critères d'admissibilité, ils affichaient le taux d'activité le plus faible (51,5 %) et le taux de chômage le plus élevé (17,8 %).

Parmi les 559 585 RNP de 15 ans et plus qui ont travaillé en 2020²⁷, moins de la moitié (43,6 %) ont travaillé tout au long de l'année²⁸. Par comparaison, cette proportion était de 59,3 % pour le reste de la population, composée d'immigrants et de non-immigrants, qui avaient travaillé en 2020. La nature transitoire de la résidence des RNP a pu avoir une incidence sur leur activité professionnelle en 2020, certains d'entre eux ayant pu arriver en cours d'année au Canada. Des différences apparaissent cependant en fonction du type de RNP. Les RNP titulaires d'un permis de travail seulement, ayant travaillé en 2020, étaient plus susceptibles d'avoir travaillé à temps plein²⁹ que le reste de la population (86,8 % par rapport à 78,7 %).

L'emploi à temps partiel était le plus courant chez les RNP ayant travaillé en 2020 titulaires d'un permis d'études seulement et ceux titulaires d'un permis de travail et d'études (74,4 % et 63,4 %, respectivement).

Plus du tiers des résidents non permanents exerçaient une profession dans le domaine de la vente et des services

Les professions dans le domaine de la vente et des services étaient les plus exercées parmi tous les résidents non permanents (RNP) âgés de 15 ans et plus dénombrés dans le cadre du Recensement de 2021, et ayant travaillé en 2020 ou en 2021 avant le recensement³⁰. Plus du tiers (36,4 %) des RNP occupaient des postes dans le domaine de la vente et des services, comparativement au quart (25,0 %) du reste de la population canadienne (tableau 7).

Dans l'ensemble, les professions dans le domaine de la vente et des services étaient les plus exercées chez les RNP titulaires d'un permis d'études. Plus précisément, près de la moitié des RNP titulaires d'un permis d'études seulement (49,1 %) et des titulaires d'un permis de travail et d'études (46,0 %) exerçaient une profession dans le domaine de la vente au détail et du soutien à la clientèle ou des services, des secteurs souvent occupés par de plus jeunes travailleurs. Ainsi, cette proportion élevée peut s'expliquer en partie par la structure par âge plus jeune chez les RNP par rapport au reste de la population. En effet, parmi les RNP de 20 à 24 ans titulaires d'un permis d'études seulement, 58,9 % exerçaient une profession dans le domaine de la vente et des services, une proportion plus élevée que dans le reste de la population (39,6 %).

Parallèlement, les RNP titulaires d'un permis d'études seulement exerçaient aussi plus souvent une profession en enseignement, droit et services sociaux, communautaires

Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

Tableau 7

Caractéristiques relatives au marché du travail pour la population âgée de 15 ans et plus, selon le type de résident non permanent, 2021

Caractéristiques	Demandeurs d'asile	Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail seulement	Résidents non permanents titulaires d'un permis d'études seulement	Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail et d'études	Autres types de résident non permanent	Total — Résidents non permanents	Reste de la population
	pourcentage						
Taux d'activité¹	65,6	88,0	51,5	76,8	61,7	74,2	63,4
Taux de chômage¹	15,9	7,2	17,8	13,2	10,3	10,9	10,3
Taux d'emploi¹	55,2	81,6	42,3	66,6	55,3	66,1	56,8
A travaillé en 2020	56,3	80,5	45,6	67,1	60,6	66,8	63,2
Activité professionnelle en 2020²							
A travaillé à temps plein toute l'année	34,1	49,0	12,4	13,9	51,6	37,0	53,7
A travaillé à temps plein une partie de l'année	42,8	37,8	13,2	22,7	30,7	32,1	25,0
A travaillé à temps partiel toute l'année	3,6	3,0	15,3	14,3	3,5	6,6	5,6
A travaillé à temps partiel une partie de l'année	19,6	10,1	59,1	49,1	14,2	24,3	15,7
Profession³							
Membres des corps législatifs et cadres supérieurs	0,2	0,7	0,1	0,1	0,5	0,5	1,3
Affaires, finance et administration	8,4	14,1	8,2	12,6	15,0	12,4	17,4
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	3,2	16,5	4,8	11,0	15,3	12,3	7,9
Secteur de la santé	11,7	4,9	2,7	3,9	5,3	5,2	7,8
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	4,9	8,5	16,8	7,7	11,3	9,4	12,4
Arts, culture, sports et loisirs	1,4	3,8	2,2	1,7	4,1	2,9	3,4
Vente et services	32,3	31,1	49,1	46,0	30,1	36,4	25,0
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	23,9	13,3	11,0	11,2	13,7	13,8	17,2
Professions de la catégorie des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe	1,7	2,4	0,8	0,6	1,3	1,7	3,0
Professions de la catégorie de la fabrication et des services d'utilité publique	12,3	4,7	4,2	5,2	3,5	5,5	4,5
Profession — Catégorie formation, études, expérience et responsabilités (FEER)⁴							
Professions en gestion FEER 0	3,8	9,0	2,5	3,9	9,5	6,6	11,5
Personnel professionnel FEER 1	5,4	22,7	20,4	17,0	24,6	19,6	19,2
Professions FEER 2	11,1	21,4	8,2	13,9	19,8	16,9	20,4
Professions FEER 3	22,9	16,3	10,9	14,2	16,8	15,9	17,1
Professions FEER 4	20,6	15,1	21,1	19,8	13,9	17,4	16,0
Professions FEER 5	36,1	15,5	37,0	31,2	15,5	23,7	15,7
Surqualification des diplômés universitaires⁵	50,7	24,7	43,0	44,6	22,5	32,4	15,9

1. Désigne le fait qu'une personne de 15 ans et plus ait été occupée, en chômage ou inactive pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021.

2. Désigne le nombre de semaines pendant lesquelles une personne de 15 ans et plus a occupé un emploi rémunéré ou autonome en 2020 dans tous les emplois qu'elle a occupés, même si ce n'était que pour quelques heures, et si ces semaines étaient principalement à temps plein (30 heures ou plus par semaine) ou principalement à temps partiel (moins de 30 heures par semaine). Une année complète correspond à 49 semaines et plus. Une année partielle correspond à moins de 49 semaines.

3. Désigne le type de travail effectué dans tout emploi occupé de janvier 2020 à mai 2021 par des personnes de 15 ans et plus, tel que déterminé par leur type de travail et la description des principales activités liées à leur emploi. Les données sur les professions sont produites selon la Classification nationale des professions de 2021, version 1.0.

4. Cette classification est une variante de la Classification nationale des professions. Vous trouverez de l'information plus détaillée sur les catégories FEER à cet endroit : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1380438

5. Le taux de surqualification des diplômés universitaires est défini comme étant la proportion de personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur qui exercent une profession nécessitant généralement un diplôme d'études secondaires ou moins (FEER de niveau 4 ou 5). Les postes de gestion (FEER de niveau 0) sont exclus du dénominateur.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

et gouvernementaux (16,8 %) que les autres RNP, de même que le reste de la population (12,4 %). Cette proportion est attribuable au fait que plus de 1 RNP sur 10 (12,3 %) occupait un poste d'assistant/assistante d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire (tableau A1).

Plus de RNP titulaires d'un permis de travail seulement (16,5 %) et titulaires d'un permis de travail et d'études (11,0 %) que les autres RNP et le reste de la population (7,9 %) exerçaient une profession en sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés.

Les demandeurs d'asile présentaient le profil professionnel le plus distinctif comparativement aux autres RNP et au reste de la population. Les demandeurs d'asile travaillaient davantage dans le secteur des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés (23,9 %), de la fabrication et des services d'utilité publique (12,3 %) et de la santé (11,7 %). Dans le domaine de la santé, 10,3 % des demandeurs d'asile travaillaient comme aides-infirmiers, aides-soignants et préposés aux bénéficiaires (tableau A1). Cette profession était la plus courante chez les demandeurs d'asile, en particulier chez les femmes (20,3 %). En comparaison, seulement 3,2 % des femmes parmi le reste de la population exerçaient cette profession.

Même lorsque leur niveau de scolarité est élevé, les résidents non permanents étaient plus susceptibles d'exercer des professions n'exigeant pas d'études formelles

Le niveau de compétence requis pour les professions exercées par

les résidents non permanents (RNP) différait du reste de la population. Le niveau de compétence a été mesuré en fonction des catégories issues de la classification [formation, études, expérience et responsabilités](#) (FEER). Tel que déjà montré, le niveau de scolarité des RNP était plus élevé en moyenne que celui du reste de la population. Cependant, les RNP exerçaient plus souvent des professions n'exigeant pas d'études formelles (FEER de niveau 5) que le reste de la population (23,7 % et 15,7 %, respectivement) (tableau 7). Les RNP étaient également moins susceptibles d'occuper des postes de gestion (6,6 %) que le reste de la population (11,5 %), une différence qui s'explique en grande partie à l'aide de la structure par âge plus jeune des RNP qui étaient encore en début de carrière.

La proportion de travailleurs exerçant des professions n'exigeant pas de titres scolaires officiels était particulièrement élevée chez les RNP titulaires d'un permis d'études seulement (37,0 %). Ces professions se trouvaient souvent dans les domaines de la vente et des services (73,1 %), comme les serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé (9,1 %) et les caissiers/caissières (8,5 %) (tableau A1). Ces professions étaient également courantes au sein du reste de la population, mais représentaient une proportion beaucoup plus faible. En effet, 2,2 % du reste de la population occupaient des postes de serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé, et 2,0 % occupaient des postes de caissiers/caissières.

De même, une forte proportion de demandeurs d'asile exerçaient des

professions qui n'exigeaient pas de titres scolaires officiels. Par exemple, les emplois de préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage — travaux légers (6,0 %), de manutentionnaires (3,9 %) et de manœuvres dans la transformation des aliments et des boissons (3,5 %) étaient plus courants au sein de ce groupe.

Les RNP titulaires d'un permis de travail seulement exerçaient plus souvent (44,1 %) des professions exigeant des niveaux de compétence plus élevés (FEER de niveau 1 et 2) que le reste de la population (39,6 %). Plus précisément, 22,7 % des RNP titulaires d'un permis de travail seulement exerçaient des professions qui nécessitaient habituellement un diplôme universitaire, comme les ingénieurs et les concepteurs de logiciels (2,3 %) et les développeurs et programmeurs de logiciels (1,9 %).

Les résidents non permanents titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur avaient un taux de surqualification plus élevé que les immigrants récents

La surqualification était plus répandue chez les résidents non permanents (RNP) par rapport aux immigrants récents et au reste de la population. En particulier, 32,4 % des RNP titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur étaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient, tandis que 26,2 % des immigrants récents et 15,9 % du reste de la population se trouvaient dans la même situation (tableau 7). Dans le présent article, le taux de surqualification est défini comme étant la proportion de personnes titulaires d'un baccalauréat ou

d'un grade supérieur exerçant une profession nécessitant généralement un diplôme d'études secondaires ou moins (FEER de niveau 4 ou 5)³¹.

L'obtention du diplôme le plus élevé au Canada a peu contribué à la surqualification des RNP. Autrement dit, le taux de surqualification était semblable chez les diplômés ayant obtenu leur titre de compétence à l'étranger et ceux l'ayant obtenu au Canada (34,0 % et 28,1 %). Cela contraste avec la situation des immigrants récents, où les titulaires de titres de compétence étrangers avaient un taux de surqualification beaucoup plus élevé que ceux ayant obtenu leur plus haut grade au Canada (28,9 % par rapport à 14,9 %). Davantage de recherches sont nécessaires puisque le pourcentage élevé de titres de compétence étrangers au sein de la population de RNP n'explique pas à lui seul le taux élevé de surqualification.

Les demandeurs d'asile affichaient le taux de surqualification le plus élevé (50,7 %), parmi l'ensemble des RNP, tandis que plus de 2 RNP sur 5 titulaires d'un permis d'études seulement (43,0 %) et titulaires d'un permis de travail et d'études (44,6 %) étaient surqualifiés. Le taux élevé de surqualification de ces RNP peut être lié à une forte proportion de personnes travaillant à temps partiel et une partie de l'année seulement, limitant ainsi leur accès à des possibilités d'emploi à la mesure de leurs compétences. Les RNP titulaires d'un permis de travail présentaient quant à eux le

taux de surqualification le moins élevé (24,7 %) parmi tous les RNP. Ils étaient aussi plus susceptibles d'avoir travaillé tout au long de l'année et à temps plein.

Conclusion

Comme de nombreux pays, le Canada accorde aux travailleurs étrangers temporaires, aux étudiants étrangers et aux demandeurs d'asile le droit de vivre temporairement au Canada. Ces résidents non permanents représentent une part faible mais croissante de la population canadienne et jouent un rôle de plus en plus important dans la croissance de la population active et de l'économie.

En effet, comme d'importantes cohortes de baby-boomers quittent actuellement le marché du travail pour la retraite, il est probable que le nombre de personnes quittant le marché du travail demeurera plus élevé que le nombre de personnes qui intégreront la population active. Dans ce contexte, les immigrants et les résidents non permanents pourraient être une solution aux pénuries de main-d'œuvre, et la population des résidents non permanents continuera d'augmenter, du moins au cours des prochaines années.

Il serait donc plus important que jamais de comprendre cette population croissante. Cet article présente, pour la première fois, les différents types de résident non permanent au Canada, faisant ressortir les principales caractéristiques des demandeurs d'asile et des résidents non

permanents titulaires d'un permis de travail et/ou d'études. Bien que de nombreux résidents non permanents aient en commun un ensemble de caractéristiques générales (p. ex. le plus souvent, les résidents non permanents vivent dans les trois provinces les plus peuplées), les résultats démontrent des différences marquées entre les types de résident non permanent en ce qui concerne la composition selon l'âge, la participation au marché du travail, le plus haut niveau de scolarité et le taux de surqualification.

Dans de futures études, la population de résident non permanent pourrait être ventilée selon l'âge, le genre, le lieu de naissance, le niveau de scolarité, le lieu des études et l'industrie afin de décortiquer ces constatations. Bien que le document ait abordé de nombreuses caractéristiques des résidents non permanents, leur revenu n'a pas été couvert et pourrait faire l'objet d'une étude plus approfondie. Enfin, et ceci n'est pas le moins important, l'évaluation des tendances liées aux caractéristiques des résidents non permanents sera particulièrement instructive pour les politiques et les programmes, le Recensement de 2026 offrant une nouvelle occasion d'examiner ces changements éventuels.

Catherine Tuey et Nicolas Bastien sont analystes à la Diversité et Statistique socioculturelle à Statistique Canada. Les auteurs tiennent à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de l'article, en particulier celles qui ont participé à l'extraction, la vérification et à la révision des données.

Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

Tableau A1

Les 10 principales professions (CNP-5)¹, selon le type de résident non permanent, 2021

Rang	Demandeurs d'asile		Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail seulement		Résidents non permanents titulaires d'un permis d'études seulement	
	profession	pourcentage	profession	pourcentage	profession	pourcentage
1	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	10,3	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	3,3	Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	12,3
2	Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage — travaux légers	6,0	Superviseurs/superveuses des services alimentaires	3,1	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	9,1
3	Manutentionnaires	3,9	Cuisiniers/cuisinières	2,9	Caissiers/caissières	8,5
4	Manceuvres dans la transformation des aliments et des boissons	3,5	Vendeurs/vendeuses et décorateurs-étalagistes/décoratrices-étalagistes en commerce de détail	2,7	Vendeurs/vendeuses et décorateurs-étalagistes/décoratrices-étalagistes en commerce de détail	7,7
5	Conducteurs/conductrices de camions de transport	3,4	Conducteurs/conductrices de camions de transport	2,6	Garnisseurs/garnisseuses de tablettes, commis et préposés/préposées aux commandes dans les magasins	3,9
6	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	3,3	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	2,3	Autres préposés/préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	2,8
7	Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses de services de livraison et distributeurs/distributrices porte-à-porte	3,2	Autres préposés/préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	2,2	Cuisiniers/cuisinières	2,7
8	Vendeurs/vendeuses et décorateurs-étalagistes/décoratrices-étalagistes en commerce de détail	2,8	Caissiers/caissières	2,0	Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses de services de livraison et distributeurs/distributrices porte-à-porte	2,7
9	Agents/agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	2,7	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	2,0	Manutentionnaires	2,6
10	Autres préposés/préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	2,7	Développeurs/développeuses et programmeurs/programmeuses de logiciels	1,9	Agents/agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	2,4

Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

Tableau A1

Les 10 principales professions (CNP-5)¹, selon le type de résident non permanent, 2021

Rang	Résidents non permanents titulaires d'un permis de travail et d'études		Autres types de résident non permanent		Total — Résidents non permanents	
	profession	pourcentage	profession	pourcentage	profession	pourcentage
1	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	7,9	Vendeurs/vendeuses et décorateurs-étalagistes/décoratrices-étalagistes en commerce de détail	3,2	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	4,9
2	Caissiers/caissières	6,5	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	2,8	Vendeurs/vendeuses et décorateurs-étalagistes/décoratrices-étalagistes en commerce de détail	4,0
3	Vendeurs/vendeuses et décorateurs-étalagistes/décoratrices-étalagistes en commerce de détail	5,9	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	2,5	Caissiers/caissières	3,8
4	Cuisiniers/cuisinières	3,2	Cuisiniers/cuisinières	2,4	Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	2,9
5	Garnisseurs/garnisseuses de tablettes, commis et préposés/préposées aux commandes dans les magasins	3,1	Chefs religieux	2,2	Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	2,9
6	Autres préposés/préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	2,8	Conducteurs/conductrices de camions de transport	2,1	Cuisiniers/cuisinières	2,7
7	Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	2,7	Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	2,1	Autres préposés/préposées aux services d'information et aux services à la clientèle	2,4
8	Agents/agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité	2,4	Superviseurs/superviseuses des services alimentaires	2,1	Conducteurs/conductrices de camions de transport	2,4
9	Manutentionnaires	2,4	Développeurs/développeuses et programmeurs/programmeuses de logiciels	1,9	Superviseurs/superviseuses des services alimentaires	2,2
10	Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses de services de livraison et distributeurs/distributrices porte-à-porte	2,3	Directeurs/directrices — commerce de détail et de gros	1,8	Manutentionnaires	2,0

1. Professions définies selon la structure hiérarchique à cinq niveaux de la Classification nationale des professions (CNP).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

Sources de données, méthodes et définitions

Les données de la présente étude proviennent du Recensement de la population de 2021.

Depuis 1991, le Recensement de la population rend compte du nombre de résidents non permanents (RNP) au Canada. De 1991 à 2016, le recensement a permis de déterminer le nombre de RNP au moyen des réponses aux questions sur le statut d'immigrant et la citoyenneté. Nouveauté pour 2021 : les données du recensement ont été intégrées aux dossiers administratifs d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) afin de dériver les variables portant sur l'immigration. La différence entre les méthodes de collecte des renseignements portant sur les RNP ne permet pas de comparer le nombre de RNP entre les recensements antérieurs et le Recensement de 2021. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la comparabilité des données, veuillez consulter le [Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration, Recensement de la population, 2021](#).

Une nouvelle variable relative à l'immigration (type de résident non permanent — type de RNP) a été dérivée avec l'intégration des données du Recensement de 2021 et des renseignements administratifs d'IRCC. Le type de RNP permet d'identifier les demandes d'asile et les permis valides pour la période allant du 1^{er} janvier au 11 mai 2021 (jour du recensement). Les

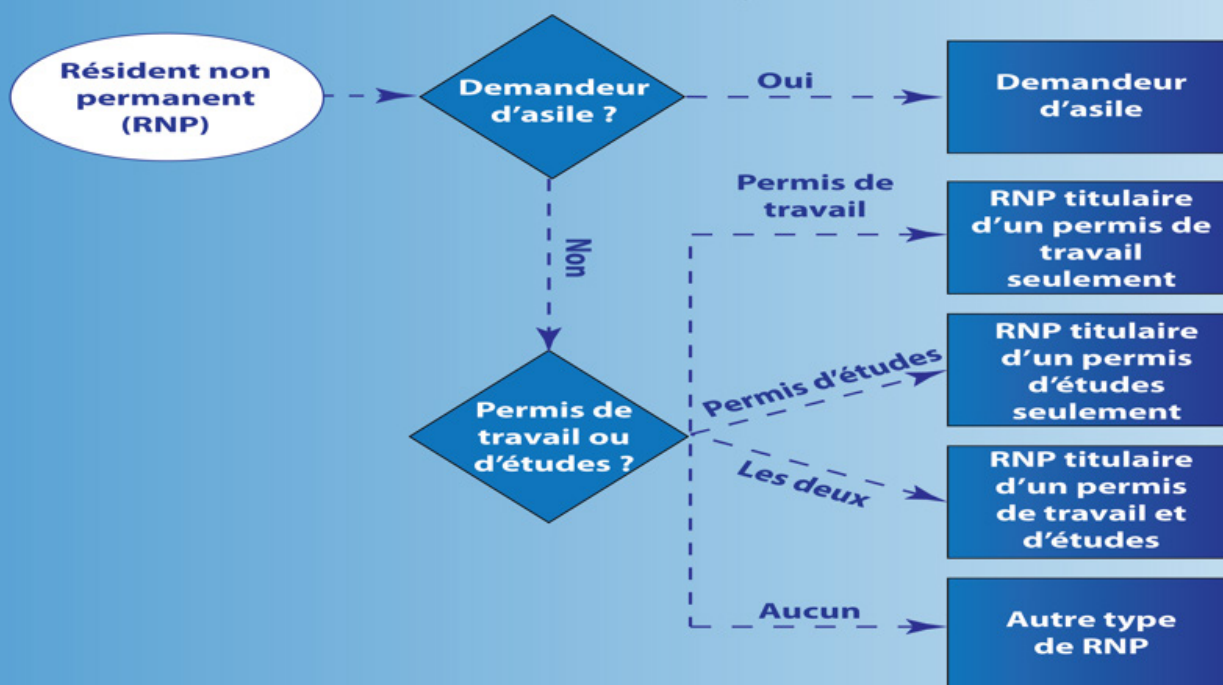
catégories de type de RNP sont mutuellement exclusives et sont dérivées en fonction de l'ordre suivant (figure 1).

La dérivation du type de RNP commence avec les demandeurs d'asile, c'est-à-dire les personnes qui quittent leur pays et demandent l'asile à leur arrivée au Canada ou après³². Les demandeurs d'asile peuvent détenir un permis de travail et/ou d'études en attendant la décision de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada concernant leur demande. Par conséquent, les demandeurs d'asile peuvent inclure les titulaires de permis, car les demandes d'asile prévalent sur les autres permis.

Les RNP sont ensuite répartis selon le type de permis qu'ils détiennent : permis de travail seulement, permis d'études seulement et permis de travail et d'études.

Les autres types de RNP constituent la dernière catégorie dérivée. Cette catégorie comprend les répondants qui ont rempli le questionnaire du recensement et qui ne sont pas citoyens canadiens, résidents permanents, demandeurs d'asile ou titulaires d'un permis de travail ou d'études, mais dont le lieu de résidence habituel est le Canada. Il peut s'agir de titulaires d'un permis de séjour temporaire (anciennement « permis ministériel »), de membres de la famille de RNP qui ne sont pas déjà titulaires d'un permis de travail ou d'études et des titulaires d'un super visa.

Figure 1
Arbre décisionnel relatif à la dérivation du type de résident non permanent



Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

Définitions

Autres types de résidents non permanents : Ce terme désigne un répondant qui a rempli le questionnaire du recensement, qui n'est pas citoyen canadien, résident permanent, demandeur d'asile ou titulaire d'un permis de travail ou d'études, mais dont le lieu de résidence habituel est le Canada. Il peut s'agir de titulaires d'un permis de séjour temporaire (anciennement permis ministériel), de membres de la famille de résidents non permanents et de titulaires d'un super visa.

Taille convenable du logement : Indique si un ménage privé vit dans des installations adéquates selon la Norme nationale d'occupation (NNO), c'est-à-dire si le logement comprend suffisamment de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage. Un ménage est considéré comme vivant dans des locaux de taille convenable si le logement compte suffisamment de chambres à coucher, comme prescrit par la NNO.

Demandeurs d'asile : Ce groupe comprend les résidents non permanents qui ont demandé le statut de réfugié pendant qu'ils se trouvaient au Canada et qui attendent une décision de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada quant à leur demande. La protection des réfugiés est accordée à une personne conformément à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Cette catégorie comprend les demandeurs d'asile titulaires d'un permis de travail et/ou d'études.

Famille de recensement : Une famille de recensement est définie comme un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple ou de l'un ou l'autre des partenaires; un parent seul, peu importe son état matrimonial, vivant au sein d'une famille monoparentale avec au moins un enfant dans le même logement et cet enfant ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement.

Genre : Désigne l'identité personnelle et sociale d'une personne en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne qui n'est pas exclusivement homme ni femme). Le genre comprend les concepts suivants :

- l'identité de genre, qui correspond au genre qu'une personne ressent intimement et individuellement;
- l'expression de genre, qui désigne la manière dont une personne présente son genre par l'entremise de son langage corporel, de ses choix esthétiques ou d'accessoires (p. ex. les vêtements, la coiffure et le maquillage) qui peuvent avoir été traditionnellement associés à un genre particulier, et ce, sans égard à son identité de genre.

Le genre d'une personne peut différer de son sexe à la naissance et de la mention qui figure sur ses pièces d'identité ou documents juridiques actuels tels que son certificat de naissance, son passeport ou son permis de conduire. Le genre d'une

personne peut changer au fil du temps. Certaines personnes peuvent ne pas s'identifier à un genre en particulier.

Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable du genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre. Dans le texte, sauf indication contraire, la catégorie « hommes » comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires, alors que la catégorie « femmes » comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires. Un feuillet d'information sur les concepts de genre intitulé [Comblant les lacunes : renseignements sur le genre dans le cadre du Recensement de 2021](#) est également disponible.

Groupe racisé : Ce groupe est mesuré directement au moyen de la variable détaillée « minorité visible » dans le cadre du recensement. La variable « minorité visible » réfère au fait qu'une personne est ou non une minorité visible, tel que défini dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Dans le cadre de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais.

Immigrant : Désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou un résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.

Immigrant établi : Désigne une personne admise au pays de façon permanente au cours des cinq années précédant un recensement. Dans le cadre du Recensement de 2021, cette période remonte au 31 décembre 2015 et aux années antérieures.

Immigrant récent : Désigne une personne admise au pays de façon permanente au cours des cinq années précédant un recensement. Pour le Recensement de 2021, cette période va du 1^{er} janvier 2016 au 11 mai 2021.

Lieu habituel de résidence au Canada : S'entend du logement principal où une personne habite la plupart du temps. Le terme est utilisé afin d'identifier la personne en tant que membre d'un ménage donné et, le cas échéant, d'une famille (selon la composition du ménage).

Non-immigrant : Désigne une personne qui est citoyenne canadienne de naissance.

Région métropolitaine de recensement (RMR) : Une RMR est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR devrait avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants, d'après les données du Programme du recensement de la population actuel, dont 50 000 ou plus doivent vivre dans le noyau selon les données ajustées du Programme du Recensement de la population précédent. Pour être incluses dans une RMR, les autres municipalités adjacentes

Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du Programme du recensement précédent sur le lieu de travail. Une fois qu'une région devient une RMR, elle demeure une RMR même si sa population totale tombe sous les 100 000 habitants ou si la population de son noyau tombe sous les 50 000 habitants.

Régions rurales : Ce terme désigne toutes les régions géographiques à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR).

Résident non permanent (RNP) : Le terme RNP désigne une personne d'un autre pays ayant un lieu habituel de résidence au Canada et qui détient un permis de travail ou d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeur d'asile). Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également inclus, à moins qu'ils soient déjà citoyens canadiens, immigrants reçus ou résidents permanents.

Résident non permanent titulaire d'un permis d'études seulement : Ce terme désigne un résident non permanent qui détient un permis d'études seulement. Un permis d'études est un document délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui autorise une personne à étudier dans un établissement d'enseignement désigné au Canada.

Résident non permanent titulaire d'un permis de travail et d'études : Ce terme désigne un résident non permanent qui détient en même temps un permis de travail et un permis d'études.

Résident non permanent titulaire d'un permis de travail seulement : Ce terme désigne un résident non permanent qui détient un permis de travail seulement. Un permis de travail est un document délivré par Citoyenneté et Immigration Canada qui autorise une personne à travailler au Canada de façon temporaire.

Résident permanent : Voir Immigrant.

Reste de la population : Comprend les non-immigrants et les immigrants.

Sous-dénombrement : Désigne le nombre de personnes non incluses dans les chiffres du recensement.

Subdivision de recensement (SDR) : Une SDR est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex. les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada.

Type de résident non permanent (type de RNP) : Désigne la catégorie dans laquelle un résident non permanent a été autorisé à entrer au Canada afin d'y résider temporairement.

Notes

1. Afin de protéger la confidentialité des renseignements fournis, les valeurs, y compris les totaux, sont arrondies de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) à un multiple de « 5 » ou de « 10 ». Pour comprendre ces données, l'utilisateur doit prendre note que chaque valeur est arrondie. Par conséquent, lorsque des données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que les totaux et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des pourcentages, qui sont calculés à partir des données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100.
2. Bien que Statistique Canada utilise le concept de « résident non permanent » pour désigner les demandeurs d'asile et les titulaires de permis (de travail ou d'études), *Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)* désigne les « résidents temporaires » comme étant les visiteurs, les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers, tandis que les demandeurs d'asile constituent un concept distinct. Par conséquent, le concept de RNP utilisé par Statistique Canada et le concept de résident temporaire d'IRCC ne peuvent pas être utilisés de manière interchangeable.
3. Selon les [estimations démographiques du Canada](#), le nombre de résidents non permanents a atteint son niveau le plus élevé, jamais enregistré, en 2022. Voir [Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur les calculs.
4. Le Canada offre l'asile à certaines personnes se trouvant sur son territoire lorsque celles-ci craignent la persécution ou seraient en danger si elles devaient partir. Parmi les dangers auxquels elles pourraient être exposées, mentionnons la torture, une menace à leur vie, le risque de traitements ou de peines cruels et inusités. Voir *Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2023*.
5. Galbraith et coll., 2020.
6. Statistique Canada, 2022 (22 juin).
7. Crossman et coll., 2022.
8. Ibid.
9. Galbraith et coll., 2020.
10. Crossman et coll., 2022.
11. Cela était particulièrement le cas des personnes ayant des niveaux moyens ou élevés de revenus canadiens avant d'immigrer. Voir Hou et coll., 2020.
12. Statistique Canada, 2022 (22 juin).
13. Statistique Canada, 2021.
14. En 2021, les données du recensement ont été intégrées aux dossiers administratifs d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, tandis que les recensements précédents (1991 à 2016) ont tiré les données sur les résidents non permanents des réponses aux questions sur le statut d'immigrant et la citoyenneté. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le [Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration, Recensement de la population, 2021](#).
15. Bérard-Chagnon et coll., 2019.
16. Statistique Canada, 2019.
17. Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, 2015. (282 \$)
18. Bérard-Chagnon et Parent, 2021.
19. Rapport technique sur la couverture, Recensement de la population de 2021; diffusion prévue à l'automne 2024. Pour le Recensement de 2016, voir le [Rapport technique sur la couverture : Recensement de la population, 2016](#).
20. La population comprend les personnes qui vivaient dans des ménages privés et exclut les personnes vivant en établissement, comme celles vivant dans des résidences d'étudiants.
21. Comptant une population d'au moins 10 000 personnes.
22. Cette catégorie comprend les hommes (ou les garçons), ainsi que certaines personnes non binaires.
23. Cette catégorie comprend les femmes (ou les filles), ainsi que certaines personnes non binaires.
24. Exclut la population vivant en établissement, comme celle vivant dans les résidences d'étudiants.
25. Statistique Canada, 2022 (13 juillet)
26. La semaine de référence du Recensement de 2021 s'étendait du 2 au 8 mai 2021.
27. L'activité professionnelle désigne tous les emplois occupés en 2020.
28. Une année complète correspond à 49 semaines et plus. Une année partielle correspond à moins de 49 semaines.
29. Par travail à temps plein, on entend 30 heures et plus par semaine. Par temps partiel, on entend moins de 30 heures par semaine.
30. La profession désigne le genre de travail effectué dans le cadre d'un emploi occupé durant la période de janvier 2020 à mai 2021.
31. Les personnes occupant des postes de gestion (FEER de niveau 0) sont exclues du calcul.

32. [Il ne faut pas confondre les demandeurs d'asile et les réfugiés](#). Les demandeurs d'asile sont des résidents non permanents qui présentent une demande d'asile au Canada à un point d'entrée ou en ligne. Les réfugiés, c'est-à-dire les personnes protégées au

Canada ou les personnes à charge à l'étranger et les réfugiés réinstallés, sont des résidents permanents qui présentent une demande à l'extérieur du Canada. Pour en savoir davantage, consultez la page [Réfugiés et demandes d'asile](#).

Documents consultés

BÉRARD-CHAGNON, Julien et Marie-Noëlle PARENT. 2021. « [Couverture du Recensement de 2016 : niveau et tendances](#) », *Documents démographiques*, produit n° 91f0015m2020003 au catalogue de Statistique Canada.

BÉRARD-CHAGNON, Julien, Stacey HALLMAN et Geneviève CARON. 2019. « [Les immigrants récents et les résidents non permanents omis au Recensement de 2011](#) », *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*, produit n° 89-657-x2019008 au catalogue de Statistique Canada.

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE. 2015. « [Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des habitations de 2020](#) ».

CROSSMAN, Eden, Youjin CHOI, Yuqian LU et Feng HOU. 2022. « [Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : un sommaire des tendances récentes](#) », *Rapports économiques et sociaux*, produit n° 36-28-0001-2022003 au catalogue de Statistique Canada.

GALBRAITH, Nora, Elham SIRAG et Jonathan CHAGNON. 2020. « [Chapitre 7 : Projection des résidents non permanents](#) », *Projections démographiques pour le Canada (2018 à 2068), les provinces et les territoires (2018 à 2043) : rapport technique sur la méthodologie et les hypothèses*, produit n° 91-620-X2019001 au catalogue de Statistique Canada.

HOU, Feng, Eden CROSSMAN et Garnett PICOT. 2020. « [Sélection des immigrants en deux étapes : tendances récentes de la situation des immigrants sur le marché du travail](#) », *Aperçus économiques*, produit n° 11-626-x2020011 au catalogue de Statistique Canada.

IMMIGRATION, RÉFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA. 2023. [Demander le statut de réfugié de l'intérieur du Canada : À propos du processus](#).

STATISTIQUE CANADA. 2019. [Rapport technique sur la couverture, Recensement de la population, 2016](#), Ottawa, produit n° 98-303 au catalogue de Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA. 2021. [Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration, Recensement de la population, 2021](#), Ottawa, produit no 98-500-x2021007 au catalogue de Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA. 2022 (13 juillet). « [Seul chez soi : Le nombre de personnes vivant seules est plus élevé que jamais, mais les colocataires sont le type de ménage qui connaît la plus forte croissance](#) », *Le Quotidien*.

STATISTIQUE CANADA. 2022 (22 juin). « [L'immigration comme source de main-d'œuvre](#) », *Le Quotidien*.